

BILAN DE L'ACTION DE PRÉVENTION
RESPECT DE SOI ET DES AUTRES DANS L'USAGE DES ÉCRANS

AVRIL-MAI 2017

Holisme Communication

Résidence du port – Bat. B – 26 rue du Mont saint clair – 34280 Carnon
☎ & 📠 04 67 58 87 41 📧 contact@holisme.org 🌐 www.holisme.org

N° SIRET : 394 103 154 00065 – APE : 8899B – N° de formation : 91340326834

Interlocutrice collègue :

Intervenants Holisme : Anne-Laure Stocker, Bertrand Blanchard et Caroline Lemercier

Contexte de la demande : Projet de prévention sur le respect de soi et des autres dans l'usage des écrans, dans le cadre d'une demande d'AET au Conseil général de l'Hérault.

Objectif général

Favoriser une prise de conscience et une responsabilisation quant à l'usage des écrans et l'appropriation de comportements basés sur le respect mutuel.

Objectifs spécifiques

1. Permettre d'appréhender les avantages et inconvénients des différents écrans (TV, internet, jeux vidéo, etc.)
2. Développer la capacité à auto-évaluer son utilisation, à comprendre les problématiques d'un usage abusif et à repérer ce comportement
3. Aider à distinguer ce qui est de l'ordre de la sphère publique et de la sphère intime
4. Favoriser la réflexion sur les utilisations irrespectueuses des écrans et les façons de s'en protéger.

Déroulement

Atelier 1

Le premier axe de travail avec les élèves consiste en un repérage des avantages et des inconvénients ou limites des écrans. De quoi parle-t-on ? Comment les utilise-t-on ? Pourquoi ? Quand ? Avec qui ?

Le second axe amène les élèves à analyser la place et le rôle des écrans dans leur vie. Il s'agit d'apprendre à distinguer un usage modéré d'un usage nocif et de réfléchir aux impacts d'une utilisation abusive (sommeil, travail scolaire, relation familiale, etc.).

Atelier 2

Le troisième axe consiste à définir ce qui est de l'ordre de la sphère publique et ce qui est de l'ordre de la sphère intime et à anticiper les conséquences lorsque l'on passe de l'une à l'autre sans en adapter notre posture (blog, diffusion de photographies, divulgation d'un secret).

La quatrième axe les amène à réfléchir sur les mécanismes en jeu dans un événement conflictuel (injures, rumeurs), la place donnée ou prise par les écrans dans ce conflit et à proposer des postures alternatives, qu'ils soient impliqués ou témoin d'une situation

conflictuelle. Sont réfléchis la puissance du collectif ainsi que la responsabilisation de nos actes même à distance et l'intervention de la Loi.

Au cours des rencontres, les intervenants adaptent leur posture à partir de l'expression des élèves et selon leur niveau de maturité, leur niveau de compréhension et selon les problématiques évoquées.

Supports pédagogiques :

Utilisation d'outils participatifs leur permettant de développer leurs compétences individuelles et collectives pour une analyse de situations problématiques et l'adoption de comportements adaptés :

- Travaux en sous-groupes
- Auto-évaluation
- Débat collectif (à partir de PowerPoints réalisés par Holisme)
- Abaque de Régnier
- Vidéo sur les dangers d'internet « le blog de Mehdi », Préfecture de Police de Paris.

Distribution d'un livret contenant les sites internet de référence et une synthèse des lois.

BILAN

Public : 3 classes de 4°

Effectif des répondants : 15

Sexe : 79 % filles /21 % garçons

Moyenne d'âge : 13-14 ans

Période : avril-mai 2017

Calendrier : les dates ont été choisies selon les plannings réciproques des élèves et d'Holisme. Le calendrier initial a été respecté.

Dates des interventions :

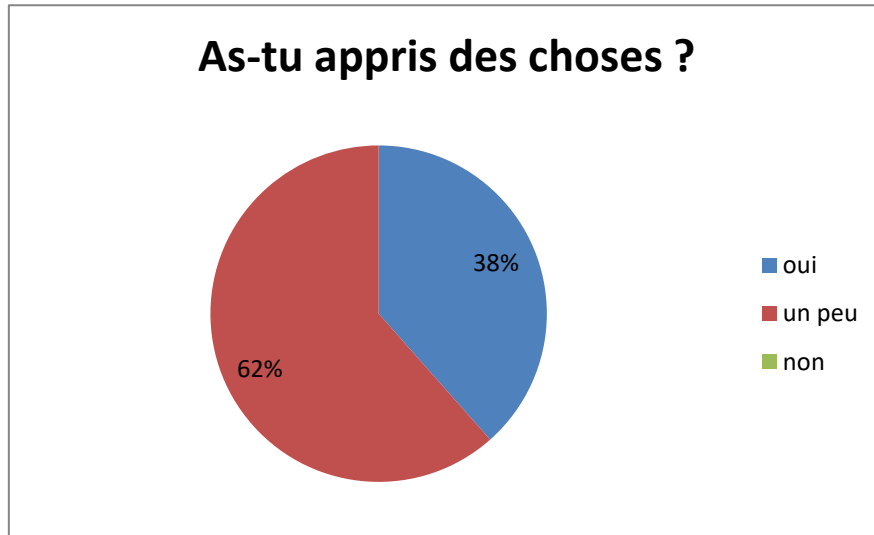
- Jeudi 20 avril 2017
- Jeudi 27 avril 2017
- Mardi 2 mai 2017

Volume d'intervention par classe : deux séances de 2h en classe entière, soit 4h par classe

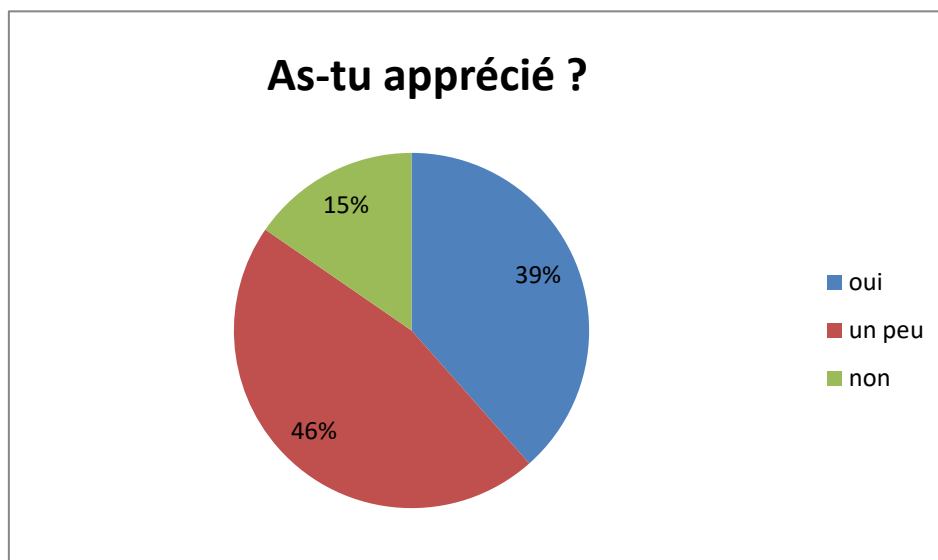
Volume d'intervention globale : 18 h

Évaluation des séances : elle est faite à partir de nos observations et du contenu des questionnaires individuels remplis par les participants.

SEANCE 1

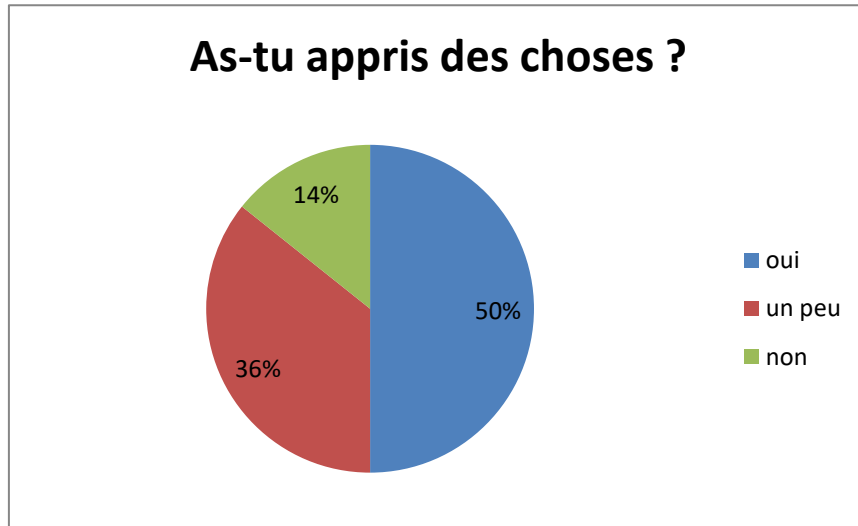


La proportion des élèves ayant appris des choses de « un peu » à « oui » s'élève à **100 %**.

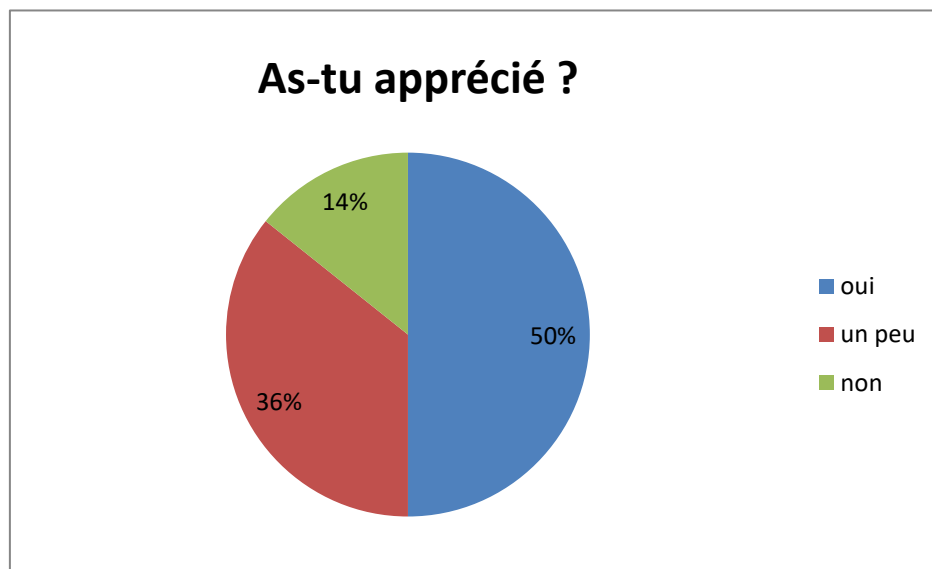


Les élèves ayant apprécié de « un peu » à « oui » représentent **85%** de l'effectif global.

SEANCE 2

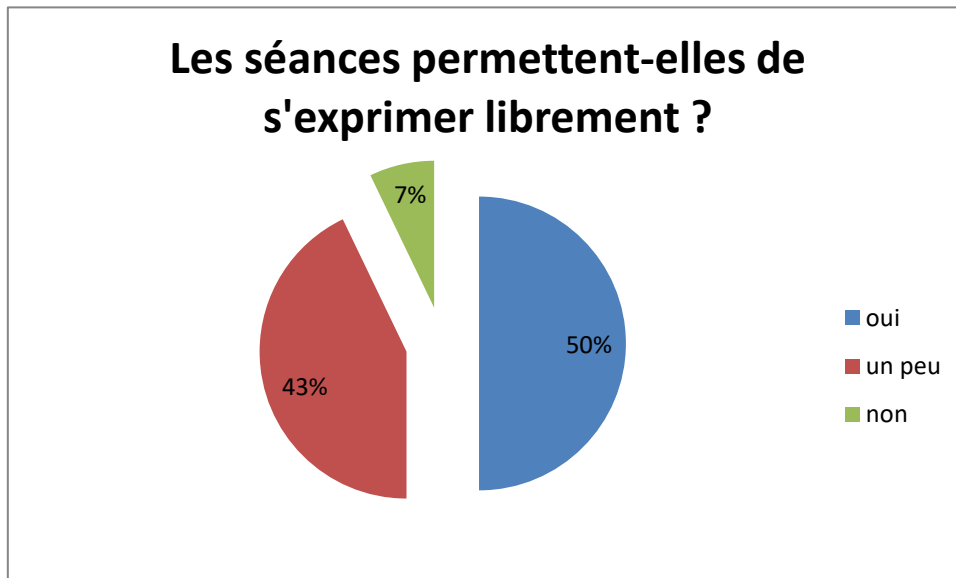


La proportion des élèves ayant appris des choses de «un peu» à «oui» s'élève à **86%**

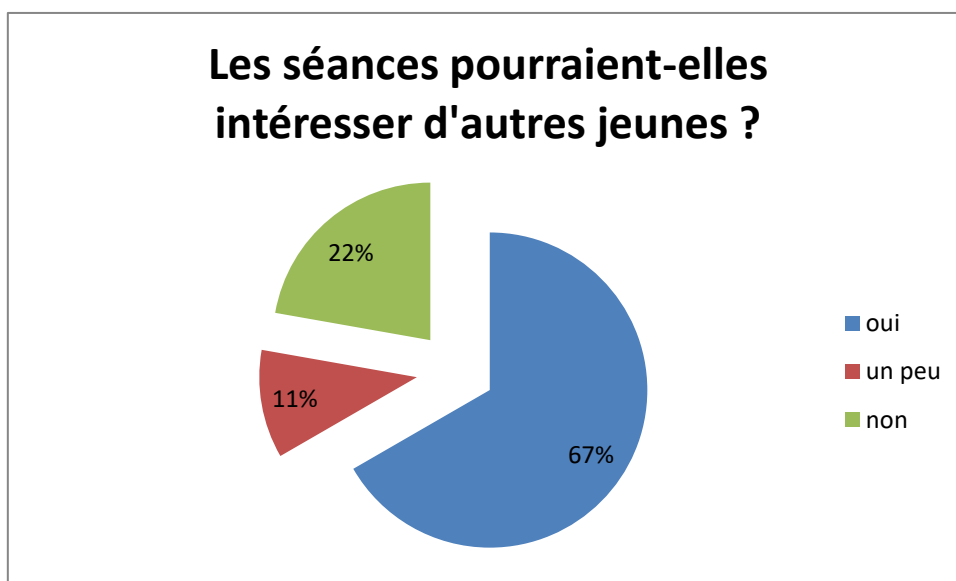


Les élèves ayant apprécié de «un peu» à «oui» représentent **86%** de l'effectif global.

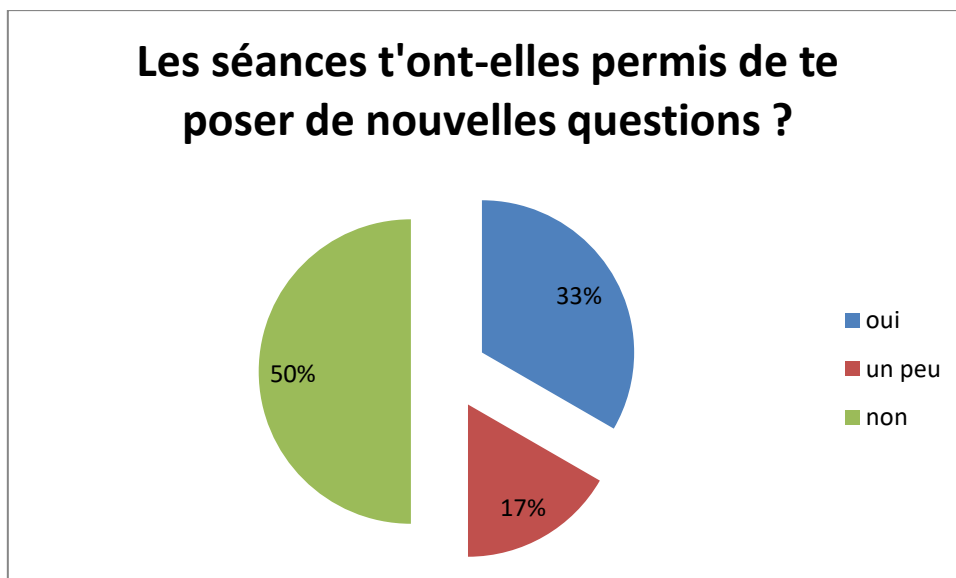
Nous avons questionné les élèves pour les deux séances, sur leur possibilité d'expression, et leur réflexion globale sur le sujet ainsi que sur leurs comportements et sur ceux de leurs camarades.



Au regard des résultats, les jeunes estiment avoir pu s'exprimer sur le sujet mais certainement pas assez. La thématique des écrans est un sujet sur lequel les jeunes ont beaucoup à dire, tant en terme de connaissance que de vécu et certains jeunes auraient certainement aimé pouvoir parler davantage.

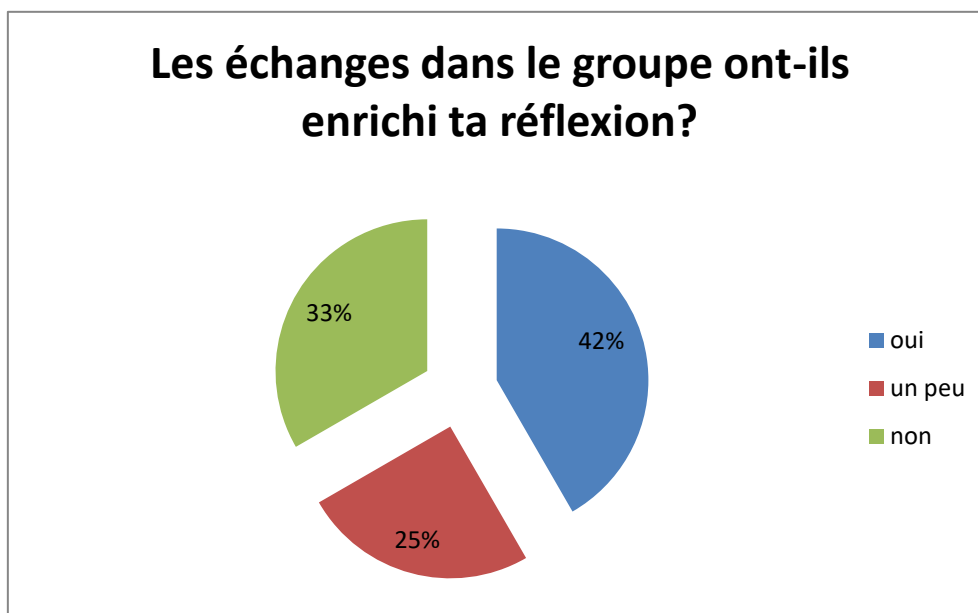


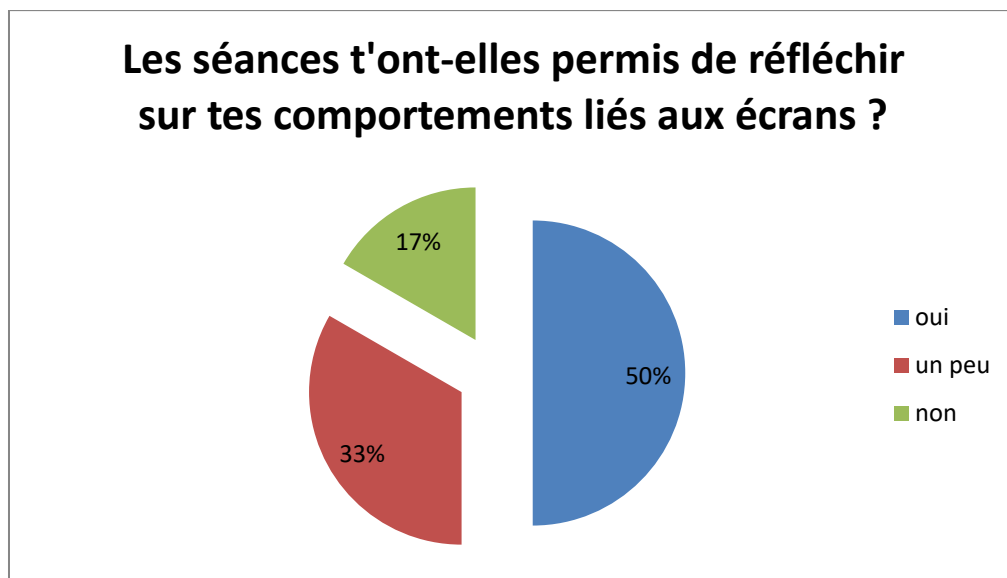
La majorité considère que cette séance pourraient intéresser d'autres jeunes.



La majorité considère que cette séance ne les a pas amené à se poser de nouvelles questions. Pour ceux qui s'en sont posés, ce sont des questions sur les choix à faire, les limites à poser et la relation avec des personnes inconnues.

Exemples de questionnements : « *Quels sont les limites sur internet et les réseaux sociaux ?* », « *Est-ce que j'ai créé une rumeur ?* », « *Est-ce que j'ai demandé le droit de poster sa photo ?* »





Les jeunes sont partagés sur ce que le groupe leur a apporté mais globalement ils ont pu réfléchir sur leur propre comportement.

Évaluation de l'intervenant(e)

Les élèves ont exprimé leur satisfaction par rapport aux intervenants, la moyenne de la note attribuée aux intervenants est de **14.29/20**.

Commentaires des jeunes

Les - : la longueur des séances, trop de temps passé sur certaines questions

Les + : l'activité des cartons, la vidéo, pouvoir partager et discuter sur les histoires des autres

Propositions : plus d'histoires, plus d'activités, des mises en situations.

